

Assemblée générale du 17 mars 2026 – Association Coord21

Procès-Verbal

17 mars 2026, 11h15 – 12h00

Gotham Lausanne Flon, Rue du Port-Franc 22, 1003 Lausanne et en visioconférence

Personnes en présentesielles

Nadine Allal (NAL), Ville de Genève
Jessica Renel (JR), Ville de Vevey
Sofia Currit (SC), Etat de Vaud
Samira Dubart (SD), Ville de Lausanne
Giancarlo Copetti (GC), Etat de Genève
Noémie Dick (ND), Ville de Fribourg (en ligne)
Suzanne Laufer (SL), Commune d'Yvonand
Julien Meillard (JM), UNIL
Frédéric Schweingruber (FS), Ville de Renens
Laurence Vuagniaux (LV), FDDM
Julie Schnydrig-Kettenacker (JSK), Ville de Genève
Auxane Oget, Commune de Founex
Valérie Hill, Commune de Bourg-en-Lavaux
Aline Burger (AB), secrétaire

Personnes en visioconférence

Laurence Bordet, Commune d'Orbe
Maria Welhman Ruiters, Commune de Ferreyres
Carol Wuersch, Commune de Vich
Laetitia Maradan, Commune de Vernier
Marina Schalk, Commune de Chavannes-près-Renens
Sébastien Delahaye, Commune de Montreux
Anne-Marie Trabichet, Ville de Meyrin
Silli Mona, Ville d'Yverdon-les-Bains

Présidence de séance : Nadine Allal — Secrétariat : Aline Burger

1. Ouverture de la séance

La présidente sortante ouvre l'Assemblée Générale 2026 en souhaitant la bienvenue aux membres présents en présentiel et en visioconférence. Elle explique le choix d'une formule hybride et d'une AG purement statutaire, sans journée de visite dans une commune comme lors des années précédentes. Ce choix s'explique par la densité du calendrier d'activités de Coord21 - rencontres thématiques et formations - et par le constat que les AG à programme étendu attireraient moins de participants qu'escompté.

La présidente sortante revient brièvement sur ses deux ans et demi de présidence, succédant à une présidente qui avait exercé six années. Elle souligne la valeur du niveau d'échange romand - concret, applicable, ancré dans des réalités politiques et linguistiques communes - et remercie chaleureusement l'ensemble des membres du comité pour leur engagement en 2025.

2. Approbation du procès-verbal de l'AG 2025

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale 2025 est soumis à l'approbation des membres. Aucune remarque n'est formulée.

Le PV de l'AG 2025 est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport d'activités 2025

La présidente sortante présente les principales activités menées en 2025.

- **Rencontres thématiques** : trois rencontres ont été organisées : Vaisselle réutilisable dans les manifestations (8 avril 2025, Lausanne), Pratiques de subvention des communes en Suisse romande (25 juin 2025, Lausanne), et Exemplarité des organismes subventionnés et intégration de critères de durabilité dans les conventions de partenariat (11 novembre 2025). Ces rencontres ont chacune réuni environ un tiers à la moitié des membres de Coord21 et constituent le produit phare de l'association.
- **Lettre d'information** : quatre lettres d'information ont été envoyées aux membres en 2025.
- **Réflexion sur l'e-learning** : une réflexion avait été amorcée sur la mutualisation de contenus e-learning en durabilité. Après un panorama de l'existant, il a été conclu que les besoins d'adaptation locale rendaient peu pertinente la production d'un outil commun. Les membres intéressés sont invités à contacter directement les communes disposant d'expériences en la matière.
- **AG 2025** : l'AG s'est tenue à Fribourg, avec une présentation exemplaire sur le rôle des bibliothèques dans la durabilité.

Aucune question n'est soulevée sur le rapport d'activités.

Le rapport d'activités 2025 est approuvé.

4. Rapport financier 2025

La trésorière présente les comptes 2025. Les produits s'élèvent à CHF 23'445.95, conformes au budget prévu de CHF 24'100, avec une stabilité des membres (une ou deux démissions sur l'année).

Les charges sont nettement inférieures aux prévisions, pour trois raisons principales : le mandat de secrétariat s'est élevé à CHF 11'732.30 au lieu des CHF **16'000** budgétés initialement ; aucun nouveau projet n'a été développé (CHF 10'000 prévus) ; une formation a été annulée faute de participants.

Le résultat de l'exercice 2025 est un **bénéfice de CHF 8'421.50**, contre une perte prévue de CHF 9'550. Le bénéfice reporté au bilan passe de CHF 34'982.20 à CHF 43'452.20, témoignant d'une situation financière confortable.

La présidente sortante souligne que ces réserves constituent un levier pour lancer de nouveaux projets, avec la possibilité de rechercher des financements complémentaires auprès de cantons, villes ou bailleurs externes si des projets plus ambitieux devaient voir le jour. Il est précisé que tout financement de projet concerne l'ensemble des collectivités membres - il s'agit exclusivement de projets transversaux.

Rapport des vérificatrices des comptes

Le rapport des vérificatrices des comptes, établi le 9 février 2026, est lu en séance. Les vérificatrices indiquent avoir rencontré la trésorière, vérifié de façon exhaustive les dépenses de charges et contrôlé la concordance des soldes au 31 décembre 2025 avec les documents bancaires. Elles proposent à l'Assemblée d'approuver les comptes 2025 et d'accorder la décharge au comité.

Aucune question n'est soulevée.

Les comptes 2025 sont approuvés et la décharge est accordée au comité par acclamation.

5. Budget 2026

La trésorière présente le budget 2026, établi par le comité. Les recettes sont prévues autour de CHF 24'000 (cotisations). Les charges reprennent un niveau standard, avec CHF 10'000 réservés pour de nouvelles prestations aux membres dans le cadre d'un projet en cours. Aucune contribution à une formation n'est prévue. Le budget prévoit une perte d'environ CHF 5'550, permettant de mobiliser une partie des réserves accumulées.

Le budget 2026 est présenté pour information, il n'est pas soumis à l'approbation de l'assemblée

6. Perspectives 2026

La présidente sortante présente les projets déjà engagés pour 2026.

Trois rencontres thématiques sont prévues :

- Circuits courts dans l'alimentation (mai 2026),
- Gouvernance de la durabilité dans les administrations (septembre 2026),
- Qualité de vie et santé mentale au cœur des communes (novembre 2026)

Un mandat de communication est en cours : face au constat d'un site web obsolète et d'une visibilité insuffisante des prestations de Coord21, le comité a décidé de confier un premier mandat exploratoire à une agence de communication, afin de repenser le site web et les outils de communication.

La nouvelle secrétaire prend ses fonctions en 2026, succédant aux deux secrétaires précédents. Elle est à la disposition de l'ensemble des membres.

7. Élections du comité

La présidente sortante annonce sa démission du comité. L'assemblée la remercie chaleureusement pour ses deux ans et demi d'engagement à la tête de l'association, et lui remet une attention au nom du comité.

Le comité proposé pour 2026 est le suivant :

- **Présidente** : Jessica Renel (Ville de Vevey)
- **Vice-présidente** : Samira Dubart (Ville de Lausanne)
- **Trésorière** : Sofia Currit (État de Vaud)
- **Membres** : Giancarlo Copetti (État de Genève), Noémie Dick (Ville de Fribourg), Julien Meillard (UNIL), Laurence Vuagniaux (État du Valais), Frédéric Schweingruber (Ville de Renens), Suzanne Laufer (Commune d'Yvonand), Julie Schnydrig-Kettenacker (Ville de Genève)

La composition du comité 2026 est validée par acclamation.

8. Vérificatrices des comptes

Les deux vérificatrices sortantes démissionnent de leur fonction. En l'absence de candidatures spontanées, un appel est lancé auprès des membres présents. Il est précisé que la tâche est limitée à une rencontre annuelle avec la trésorière en début d'année pour passer en revue les comptes, sans exigence de compétences financières particulières.

Une vérificatrice sortante accepte de rempiler, et une membre présente se porte volontaire.

Les vérificatrices des comptes 2026 sont validées par acclamation :

- Silli Mona (Ville d'Yverdon-les-Bains)
- Laurence Bordet (Commune d'Orbe)

9. Divers

- **Webinaires en complément des rencontres thématiques** : il est proposé d'organiser occasionnellement des webinaires en complément des rencontres thématiques physiques, pour des sujets qui ne justifient pas une journée entière ou qui touchent un public plus restreint. L'idée est accueillie favorablement. Un membre suggère comme thème possible les systèmes de suivi et d'indicateurs de durabilité, sujet complexe mais important pour justifier les actions auprès des autorités. Ce thème pourrait également faire l'objet d'une rencontre thématique en 2027.
- **RT Gouvernance - timing** : une question est soulevée sur l'opportunité de tenir la rencontre thématique sur la gouvernance de la durabilité avant les élections communales vaudoises plutôt qu'en septembre. Il est répondu qu'une organisation avant les élections n'était pas possible d'un point de vue calendaire, et que la rencontre en début de nouvelle législature présente également une pertinence. Par ailleurs, un événement similaire est prévu en juin à Berne avec des collègues de Suisse alémanique et du Tessin autour de la même étude de référence (Marius Christen) ; les membres intéressés pourront être informés du lien.
- **Plus-value de Coord21** : un échange s'engage sur la valeur ajoutée de Coord21 dans un contexte où certains cantons ont renforcé leur propre offre d'accompagnement des communes. Il est relevé que Coord21 offre une perspective romande transcantonale, une agilité associative, et une capacité à porter des projets collectifs que les structures cantonales ne peuvent pas toujours assurer. Il est rappelé que Coord21 est cité comme exemple dans un rapport de CGLU (organisation internationale des villes) et qu'aucune structure équivalente n'existe ailleurs en Suisse. Les membres sont encouragés à faire remonter leurs besoins au comité.
- **Agenda 2030 et perspectives** : une réflexion est lancée sur ce que Coord21 pourrait proposer autour de l'échéance 2030 des Objectifs de développement durable. Le cadre Donut Economy est mentionné comme piste possible pour une future rencontre thématique.

10. Clôture

La présidente sortante remercie l'ensemble des participants pour leur présence et leur engagement.

La séance est levée à 12h00.